



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 92881

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur les difficultés croissantes que rencontrent les étudiants en travail social pour obtenir les stages indispensables à la validation de leur diplôme. C'est particulièrement le cas dans les départements ruraux. C'est ainsi que sur 39 étudiants inscrits en 2^e année de formation d'assistant de service social à l'Institut régional de formation sanitaire et sociale d'Alençon, près de la moitié n'avaient pas de promesse de stage quelques jours avant la date à laquelle leur stage devait démarrer. Cette situation pose un vrai problème concernant la faisabilité des formations en alternance dans ce secteur d'activité où de nombreux acteurs n'ont pas les moyens de prendre en charge la rémunération désormais obligatoire en cas d'accueil de stagiaires. C'est la raison pour laquelle il souhaiterait savoir quelles solutions sont envisagées pour permettre aux jeunes qui ont choisi cette voie de suivre leur formation et de valider leur diplôme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92881

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2010, page 12185

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)